



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4984 - JEUDI 3 AVRIL 2025

CONGO-FRANCE

D'importants dossiers au cœur de la rencontre en vue entre les deux chefs d'Etat

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a précisé les raisons du report de la visite officielle du président Denis Sassou N'Gusso à Paris, à l'issue d'un échange hier à Brazzaville avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Il ne s'agit nullement des spéculations qui se répandent sur certains médias et réseaux sociaux.

« Nous avons des dossiers concrets qui doivent être sur la table des deux présidents : Denis Sassou N'Gusso et Emmanuel Macron, de sorte que la satisfaction des deux parties soit totale », a déclaré la diplomate française.

Page 16

Le Premier ministre et l'ambassadrice de France au centre avec leurs collaborateurs / Adiac



MONNAIE FIDUCIAIRE

La BEAC invite à se familiariser avec les nouvelles pièces



Les spécimens des jetons dévoilés à Bangui, en RCADR

La gamme de nouvelles pièces de monnaie a été dévoilée, le 2 avril, par le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui. Ce dernier a invité les usagers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale à se familiariser avec cette nouvelle gamme.

Selon lui, la Banque s'est engagée à émettre 3 milliards FCFA de pièces de monnaie d'ici à 2030 en raison de 500 millions par an dans toute la sous-région. L'objectif, a-t-il précisé, est d'éviter la rupture et de faciliter les transactions commerciales.

Page 2

PHOTOGRAPHIE

Des œuvres de Mirna Kintombo en exposition à l'IFC

L'Institut français du Congo (IFC) ouvre, du 9 au 30 avril, son espace à Franchely Mirna Kintombo pour une exposition photographique visant à faire découvrir au public le professionnalisme du photographe congolais

qui décrit, à travers ses images, les histoires inspirant le quotidien des Congolais dans sa nouvelle série photographique intitulée « Les absents, présents dans l'ombre, la rue ».

Page 14

TÉLÉPHONIE MOBILE

La portabilité des numéros mobiles bientôt disponible au Congo



Benjamin Mouandza (au centre) président la séance / Adiac mateurs une plus grande flexibilité dans leur choix de fournisseur de services mobiles.

Page 16

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques entend instaurer, avec les opérateurs de téléphonie mobile, la portabilité des numéros mobiles dans le pays. Cette fonctionnalité permettra aux abonnés congolais de changer d'opérateur tout en conservant leur numéro de téléphone. Un service qui favorisera la concurrence entre les opérateurs tout en offrant aux consom-

Éditorial

Potentiel à valoriser

Page 2

ÉDITORIAL

Potentiel à valoriser

Les prochains championnats qu'organiseront l'Union des fédérations de karaté d'Afrique centrale, au mois de juin à N'Djamena, au Tchad, constitueront une bonne opportunité pour les Diables rouges de démontrer tout leur potentiel. La moisson des vingt médailles obtenues par les dames lors de la 4e édition de l'Open Pool- Malebo à Kinshasa, en République démocratique du Congo, est une flamme qu'il faudra à tout prix entretenir pour briller à nouveau. Depuis toujours, sur la scène continentale, les Diables rouges ont su capitaliser sur leurs efforts pour enchaîner des succès.

La volonté de grimper sur les podiums dans les grandes compétitions internationales est devenue leur marque de fabrique comme le prouvent les statistiques des derniers Jeux africains d'Accra, au Ghana. Problème, les sportifs congolais sont confrontés à la mobilisation de moyens. Faute de financement, les karatékas ont dû renoncer à plusieurs compétitions à l'extérieur du pays. Entendu que les qualités physiques, techniques et tactiques ne suffisent pas pour garantir le succès.

Les Dépêches de Brazzaville

BEAC

Les nouvelles pièces de monnaie officiellement mises en circulation

La gamme des pièces qui comprend les dénominations de 1 F, 2, 25, 50, 100 et de 500 F, incluant la pièce de 200 FCFA, a été dévoilée, le 2 avril, par le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui. La Banque centrale compte injecter cette année 500 millions F CFA pour pallier la pénurie des jetons et lutter contre l'inflation dans la sous-région.

Les usagers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) devront désormais se familiariser avec la nouvelle pièce de 200 F ainsi qu'avec les autres pièces de type «2024», fabriquées à partir de métaux plus résistants. Ces nouvelles pièces arborent des gravures spécifiques illustrant les engagements des pays de la sous-région. Par exemple, la pièce de 200 F met en avant la place de la femme dans la société, celle de 100 F se concentre sur la protection de l'environnement, tandis que la pièce de 500 F met l'accent sur l'éducation. Selon le gouverneur Yvon Sana Bangui, l'introduction de la dénomination de 200 F vise à répondre aux besoins évolutifs des consommateurs en offrant une plus grande flexibilité dans les transactions. Il a également déclaré que toute la zone Cémac faisait face à une rareté des pièces de monnaie, principalement en raison des réseaux de trafiquants qui réexportent illégalement



les pièces de type 2006 en dehors du continent. Certains sites de vente en ligne ont vu le jour pour commercialiser ces pièces, en particulier celles de 100 F, qui sont utilisées à des fins autres que monétaires, notamment par des bijoutiers pour leurs créations. Pour contrer l'usage illégal, des éléments de sécurité ont été ajoutés aux nouvelles pièces de 50 et 100 F.

La BEAC s'engage à émettre 3 milliards de FCFA de pièces de monnaie d'ici à 2030, soit 500 millions par an dans la sous-région. L'objectif de cette nouvelle série de pièces est de faciliter prioritairement les transactions commerciales, de renforcer la sécurité des alliages utilisés et de garantir la résistance des jetons, tout en maintenant un niveau de circulation monétaire satisfaisant. La Banque centrale a indiqué que les pièces de la gamme «Type 2024» circuleront en parallèle avec les pièces des anciennes gammes toujours en circulation.

Il convient de noter que la dernière gamme de pièces mises en circulation date de 19 ans. Depuis 1958, il s'agit de la troisième série de pièces de monnaie à être émise dans l'espace communautaire. À ce jour, aucune des deux précédentes gammes n'a été démonétisée ; elles restent en cours légal et continuent d'être acceptées dans les six pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad).

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SANTÉ PUBLIQUE

Charles Richard Mondjo inspecte les formations sanitaires

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a effectué, du 26 au 30 mars, une descente dans les hôpitaux régionaux des armées de Pointe-Noire et Dolisie, pour une prise de contact avec le personnel soignant et s'assurer de leur fonctionnement.

En mission de travail à Pointe-Noire et Dolisie, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a visité les deux hôpitaux militaires régionaux ainsi que la clinique chirurgicale des armées Océan de Pointe-Noire pour évaluer l'impact des actions sanitaires et recueillir de la direction et du personnel leurs avis face aux exigences de leur métier.

A chacun de son passage, Charles Richard Mondjo a tenu à saluer leur professionnalisme, leur sens du devoir et leur résilience face aux exigences de leur métier. « *La médecine militaire n'est pas une simple branche de la santé ; c'est une mission de service public marquée par le dévouement, où l'esprit de corps et la discipline se conjuguent à l'excellence médicale* », a-t-il déclaré devant les professionnels de la santé, qui forment la charnière de la clinique Océan, établissement sanitaire relevant du service de santé à Pointe-Noire.

Au terme de cette visite à la clinique Océan, il a pris la mesure de certaines insuffisances qui affectent son bon fonctionnement. « *J'ai retenu, entre autres, l'absence de spécialistes dans certains domaines essentiels pour une prise en charge optimale des patients ; l'absence de certains équipements cruciaux pour*

la gestion des cas les plus graves, limitant ainsi l'efficacité du circuit de soins ; l'obsolescence des textes juridiques, nécessitant une mise à jour pour les adapter aux réalités et aux exigences modernes du service de santé militaire... », a-t-il fait observer.

Le ministre a également poursuivi sa tournée à l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire. S'adressant au personnel médical et paramédical, personnel d'appui technique et administratif et au personnel du service général de l'hôpital, Charles Richard Mondjo a déclaré que cette visite lui a permis non seulement d'apprécier les réalités de leur quotidien de travail, mais aussi et surtout de prendre la mesure de la situation dans cet hôpital. « *Je suis conscient des défis auxquels vous faites face, notamment l'insuffisance des ressources, les conditions de travail parfois difficiles, la pression constante liée à la nature même de vos tâches. Soyez assurés que ces préoccupations ne nous laissent pas indifférents* », a confié le ministre.

Le personnel exhorté à poursuivre le travail

Poursuivant sa visite à Dolisie, il a été également question pour le ministre de la Défense d'évaluer



Charles Richard Mondjo faisant la ronde des hôpitaux et de la clinique Océan/Adiac

la situation et en tirer des leçons. « *Nous sommes venus ici pour vous accompagner et vous aider, pour voir de nos propres yeux ce qui se fait dans cet hôpital* », a déclaré Charles Richard Mondjo. Il a relevé que la présentation faite par le médecin chef au niveau des statistiques montre que cet hôpital rayonne dans la ville de Dolisie et dans le département du Niari. Ce qui mérite des encouragements.

En guise de conseil, il a ajouté : « *En tant que personnel soignant, votre mission consiste à soigner, à guérir et à accompagner ceux qui protègent notre*

pays, militaires, gendarmes et policiers. Ce métier exige non seulement des compétences techniques pointues mais aussi un sens aigu de l'humanité, de la discipline et de l'éthique. C'est pourquoi, je tiens à vous exhorter à poursuivre sans relâche vos efforts pour améliorer constamment la qualité de soins que vous donnez dans cet hôpital, malgré les infrastructures vieillissantes qui ne répondent pas aux normes en vigueur dans certains cas. Elles limitent la capacité d'accueil et dégradent les conditions du travail. Bref, l'étroitesse de l'es-

pace freine le développement et l'optimisation de vos services ». Il sied de souligner que le ministre n'a pas effectué sa tournée les mains vides. Partout où il est passé, il a offert des dons en médicaments et en appareils médicaux pour soulager tant soit peu la souffrance des hommes d'armes. Signalons que Dolisie a été la dernière étape de la mission circulaire du ministre dans les structures de santé sous tutelle, qui a débuté le 27 mars à l'hôpital des armées et la clinique Océan de Pointe-Noire.

Guillaume Ondze avec
Max Ferhynel Poudi

SANTÉ MATERNELLE

Le Congo reçoit un important stock de kits de césarienne

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a réceptionné récemment, de la part du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), des dizaines de tonnes de kits de césarienne et autres équipements de santé, en vue de renforcer et de pérenniser la gratuité.

La dotation, d'une valeur de plus de 210,800 millions FCFA, est composée essentiellement des équipements et produits de santé ainsi que du matériel automobile. Il s'agit de trois chambres froides d'une capacité totale de 93,3m³, d'un camion cargo logistique de 20,6 tonnes de 40m³ et d'un moyen roulant financé par le Fonds mondial.

Le Fnuap, pour sa part, a fourni au gouvernement 15 conteneurs frigorifiques de 40 pieds, contenant des fournitures médicales essentielles, dans le cadre d'un accord de préfinancement conclu par les deux parties. Satisfaite d'avoir contribué à la matérialisation de ce projet, la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, estime que cette dotation vient renforcer le stock de médicaments de la Centrale d'achat de médicaments et pro-



Jean Rosaire Ibara réceptionnant un lot de médicaments Adiac

duits de santé. Elle a réitéré l'engagement de son institution à accroître ses investissements dans l'achat de médicaments.

« *Le Pnud, en collaboration avec le Fonds mondial, va renforcer ses investissements dans les prochains mois en*

faveur d'une chaîne d'approvisionnement médicale plus moderne. Une manière de rendre les médicaments

de qualité disponibles et en quantité suffisante et plus proches des malades », a indiqué Adama-Dian Barry.

S'exprimant à cet effet, la représentante du Fnuap, Danièle Landry Mugengana, a souligné que le Congo fait partie des pays pilotes du partenariat du mécanisme de préfinancement conclu avec le Fonds mondial. Celui-ci permet d'acheter des produits de santé sexuelle et reproductive par des tiers, avec un paiement en différé.

Après avoir réceptionné symboliquement le stock de médicaments, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a affirmé que la relance du programme de la gratuité de la césarienne en 2024 « *est une avancée cruciale pour réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale* ».

Firmin Oyé



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

Le canevas de travail dévoilé

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, a officiellement remis le 31 mars, lors de la rentrée scientifique, des lettres de mission aux directeurs des établissements et services publics qui sont sous sa tutelle. Cela marque, sans nul doute, le début d'une gestion axée sur les résultats.

Onze directeurs des structures évoluant sous le ministère en charge de la Recherche scientifique et l'Innovation technologiques ont reçu leurs lettres de mission. Ces documents balisent le chemin sur le mode de fonctionnement, les prérogatives et les missions de ces directions.

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de la cité scientifique et a permis aux responsables de la délégation générale de la recherche scientifique et technologique, de la direction générale de l'innovation technologique, de l'Institut national de recherche forestière, de l'Institut national de recherche agronomique, de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles, de l'Institut national de recherche en sciences de la santé, de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines, de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologique, de l'Institut géographique national, de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation ainsi que l'Institut de documentation, de l'information scientifique et technique de savoir ce l'on attend d'eux.



« La réception de ces lettres de mission marque un cap important pour nous. Nous devons travailler selon les orientations que le ministre vient de nous donner car tout est clair et chacun devrait évoluer en les respectant et les bilans seront faits », a indiqué le directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique, Auguste Emmanuel Lissali.

Ces entités de recherche et d'appui

à la recherche jouent un rôle fondamental dans la construction d'un avenir meilleur en mettant le savoir au service du progrès.

Avant de détailler les missions et attributions de chaque structure, le ministre Rigobert Maboundou a promis de travailler avec les acteurs du domaine pour le développer et impacter positivement la vie des citoyens. « Compte tenu des réalités cruellement poignantes des statistiques, il

ya urgence à agir pour réorienter la recherche nationale vers plus d'interdisciplinarité, plus de décloisonnement, plus d'exigence en matière de publication, de formation des chercheurs de haut niveau », a-t-il.

Il a, par ailleurs, salué et encouragé les travaux et initiatives des jeunes inventeurs, chercheurs et innovateurs congolais qui travaillent quotidiennement pour apporter des solu-

La photo de famille au terme de l'activité/Adiac

tions aux problèmes que rencontrent les citoyens. Rigobert Maboundou a prévu, en effet, d'échanger avec ces derniers afin de canaliser, ensemble, la vision du pays dans ce secteur. Selon lui, cette activité qui a réuni plusieurs membres du gouvernement ainsi que des acteurs de la recherche et de l'innovation pose les premiers pas de la souveraineté scientifique du Congo.

Rude Ngoma

FEMMES ET SCIENCES

Dix-neuf étudiantes ambassadrices du programme Stem

Le laboratoire de fabrication numérique (FabLab) que dirige Gildas Moboula a certifié, le 29 mars à Brazzaville, les travaux de dix-neuf étudiantes au terme d'un programme de formation des ambassadrices en sciences, technologie, ingénierie, informatique de programmation et mathématiques (Stem).

Financé par l'ambassade de France au Congo et la Fondation Burotop Iris, le FabLab a mis en place le programme Stem, qui a formé durant un mois, soit environ trente jours, les ambassadrices. A Brazzaville, le programme Stem est l'un de ceux qui encouragent la gent féminine, en général et en particulier les filles scolarisées, aux métiers des sciences.

L'initiative de FabLab vise à inciter les jeunes filles à s'engager dans les formations scientifiques et techniques, à favoriser la promotion des femmes engagées dans des carrières scientifiques et à améliorer par toute action la visibilité des femmes scientifiques. « Moins de 30% de jeunes filles continuent leurs études universitaires dans les filières comme technologie, ingénierie, informatique de programmation et mathématiques. Après la formation à l'université, ce sont ces filières que les entreprises recrutent souvent. On doit agir plus tôt pour donner ces compétences clés à l'occasion des ateliers pour qu'à leur tour elles



aident les autres depuis l'école primaire pour se distinguer. C'est un programme que nous voulons pérenniser parce que nous avons un système éducatif qui n'a pas été réformé », a déclaré Gildas Moboula.

Au terme de cette formation, les étudiantes finalistes de ce programme ont fabriqué plusieurs prototypes, notamment un capteur d'humidité du sol utilisable dans l'agriculture intelligente, un arroseur intelligent et des

Séance de remise des attestations aux finalistes/Adiac

drones automatiques.

Très attentive et motivée pour cette formation réservée, la présidente de la Fondation Burotop Iris, Diana Attaye, est revenue sur ces mots : « Notre organisation est très fière de s'associer au

FabLab et à ce programme de formation des ambassadrices, car elle a toujours encouragé l'autonomisation des jeunes particulièrement celle des jeunes filles. Je tiens à vous féliciter pour votre endurance ». Les étudiantes finalistes de ce programme deviennent, automatiquement, des ambassadeurs et obtiennent une certification qui leur donne droit aux différents métiers professionnels à l'international et au niveau national car les certificats octroyés par le FabLab ont un renommé à travers le monde. Au Congo, cet unique laboratoire de fabrication numérique existe depuis deux années. Pour sa part, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bondoni, a réagi en ces termes : « Vous êtes des jeunes femmes. Soyez ambassadrice car vous êtes la moitié du monde et vous avez votre place aux côtés des hommes. Repartez ici avec cette richesse collective et moi je vous attends dans deux, trois, cinq dans un forum qui a été créée par les jeunes startuper ».

Fortuné Ibara



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**ECOBANK CONGO S.A, au capital de FCFA 10 000 000 000 RCCM CGBZV 07
B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des avenues Gouverneur
Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P.2485, Brazzaville**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, **le vendredi 4 avril 2025 à 10 heures**, dans la Salle de Réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo SA du 7^{ème} Etage de son Siège Social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire;
2. Rapports général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2024 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs ;
8. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il/ elle possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à ladite Assemblée Générale Ordinaire est disponible à la Direction Générale au 2^{ème} Etage de son Siège Social, Brazzaville - République du Congo, à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 6 mars 2025

Pour le Président du Conseil d'Administration & P.O

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville

Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com

www.ecobank.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Europe et l'Afrique réunies autour du climat à Marseille

Jusqu'au 1^{er} avril, Marseille accueille le sommet Climate Chance Europe-Afrique. Les discussions s'articulent autour du renforcement des politiques d'adaptation, de la coopération entre l'Europe et l'Afrique.

Il s'agit du rassemblement le plus important jamais organisé sur les questions d'adaptation. L'événement réunit 2 000 participants de divers horizons et porte sur le thème «Adaptation : passer à l'action». Cette rencontre internationale, qui fait suite à la COP29 tenue en Azerbaïdjan, se concentre sur l'adaptation aux changements climatiques dans un contexte où les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont encore augmenté de 2% en 2023, éloignant davantage la perspective des objectifs climatiques internationaux. Le sommet poursuit deux objectifs : préparer l'Europe aux bouleversements à venir en contribuant à l'élaboration de la future stratégie européenne d'adaptation prévue pour 2026, et renforcer la coopération avec l'Afrique, continent particuliè-

rement vulnérable aux effets du changement climatique. Le sommet met en lumière les pratiques et solutions d'adaptation déjà en place, soulignant les efforts menés dans les territoires. Sept plénières, trente ateliers, 300 intervenants, experts de haut niveau et acteurs de terrain, permettront de dresser le premier bilan des actions d'adaptation, partager des solutions adaptées aux contextes européens et africains, faciliter notamment le dialogue et la coopération. Il s'agit là d'un moment essentiel de renforcement du dialogue et d'échange entre les acteurs non-étatiques (collectivités, entreprises, ONG) et les institutions européennes sur les enjeux d'adaptation. Toutefois, le sénateur et président fondateur de Climate Chance, Ronan Dantec, a rap-

pelé que «ce n'est pas à Marseille que l'on va décider de ce que va faire l'Afrique pour elle-même».

Un plaidoyer fort va clôturer le sommet : La « Déclaration de Marseille », qui vise à renforcer la coopération Europe - Afrique en matière d'adaptation au changement climatique, à vocation internationale. Des messages clés et propositions opérationnelles des acteurs non étatiques, pour les décideurs politiques européens et africains, seront présentés. Les documents de plaidoyer seront portés tout au long de l'année 2025 lors des prochains grands rendez-vous de l'agenda international : En route vers la COP30 de Belém du 10-21 novembre, Africités du 1-5 décembre ...

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité condamne l'attaque ayant visé des casques bleus

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a condamné, dans « les termes les plus forts », l'attaque perpétrée par des éléments armés, le 28 mars, visant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), dans le Sud-Est du pays.

L'attaque a eu lieu près de Tabane, dans la préfecture du Haut-Mbomou, alors que les Casques bleus effectuaient une patrouille à longue portée pour protéger les civils, a indiqué le Conseil dans un communiqué, ajoutant qu'elle s'est soldée par la mort d'un Casque bleu du Kenya.

Les Quinze ont réaffirmé que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre, rappelant à toutes les parties concernées leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Ils ont appelé le gouvernement de la République centrafricaine à enquêter rapidement sur cette attaque avec le soutien de la Minusca et à traduire ses auteurs devant la justice.

Les membres du Conseil ont également réitéré leur plein soutien à la Minusca et souligné l'importance pour cette mission de disposer des capacités nécessaires en vue de s'acquitter de son mandat. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait, lui aussi, condamné fermement cette attaque « inacceptable », en invitant les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de cette « tragédie » afin qu'ils soient rapidement traduits en justice.

N.Nd.

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES » EMETTEUR : ETAT DU GABON

EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), informe les investisseurs des pays membres de la CEMAC de l'ouverture officielle des souscriptions pour l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat Gabonais, intitulé « EOG 2025 à tranches multiples », jusqu'au 16 juin 2025.

Cette opération, d'un montant de 85 000 000 000 FCFA, est structurée en deux tranches comme suit :

- **Tranche A**, maturité 2 ans, taux d'intérêt 5,6% net par an ;
- **Tranche B**, maturité 3 ans, taux d'intérêt 6% net par an ;

ESS BOURSE, Arrangeur principal, Chef de file principal, ainsi que les co-arrangeurs, co-chefs de file et les membres du syndicat de placement, invitent tous les investisseurs des pays membres de la CEMAC à participer massivement à la réussite de cette opération qui revêt une importance capitale pour l'Etat Gabonais.

A propos de ESS BOURSE

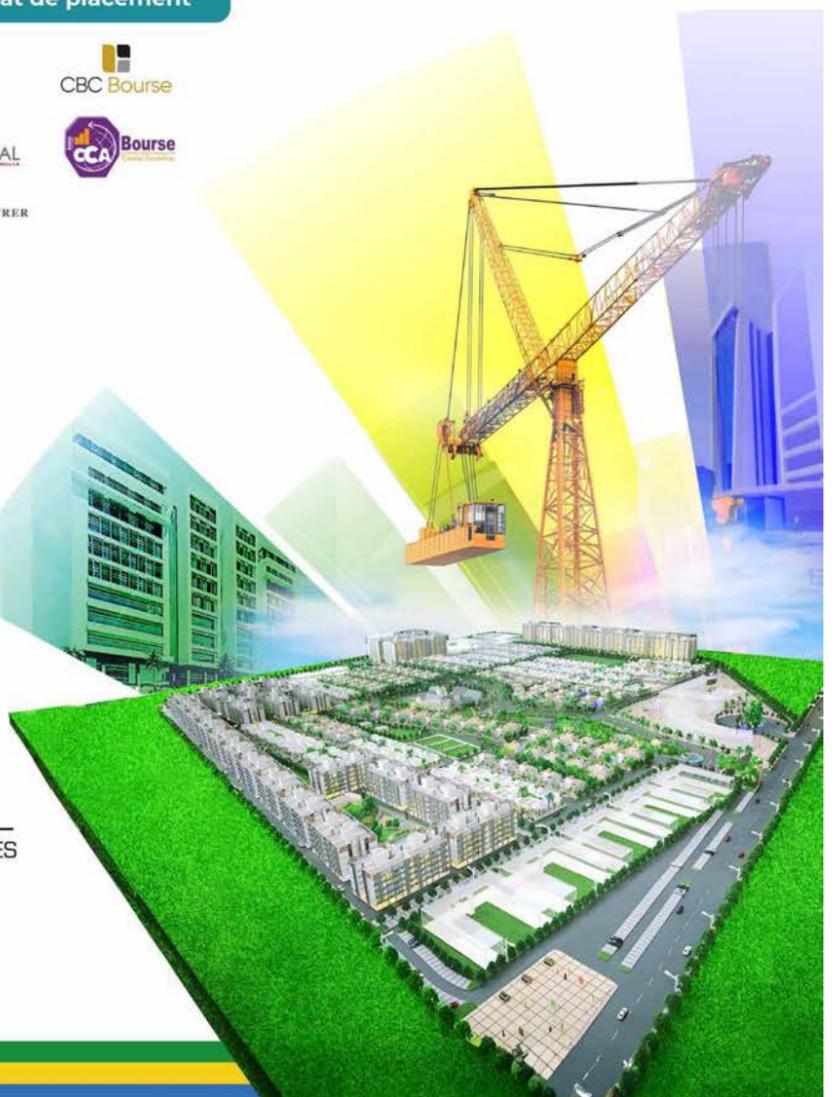
Société de bourse qui est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers d'ingénierie financière, de conseil financier, de courtage et de tenue de comptes titres.

Le document d'information de l'opération est disponible dans nos locaux (Douala et Libreville), sur notre site internet : www.emeraldsecuritieservices.com ou bien vouloir nous contacter : Tel : 237 233 43 11 58 / info@ess-capital.com

Syndicat de placement



EMERALD
SECURITIES SERVICES
BOURSE





COMMUNIQUÉ

AVRIL 2025

AVIS FINANCIER Groupe BGFI Bank

Libreville, Gabon – le 02 avril 2025

Le Groupe BGFI Bank franchit la barre de FCFA 120 milliards de résultat net consolidé en 2024

Chiffres clés :

Bilan	Réalisé	Réalisé	Variation
Données financières en milliards de FCFA	31/12/2023	31/12/2024	%
Total Bilan	5 296	5 951	12%
Situation nette	607	710	17%
<i>Situation Nette part du Groupe</i>	<i>500</i>	<i>573</i>	<i>15%</i>
Dépôts de la clientèle	3 311	3 883	17%
Crédits à la clientèle	3 076	3 562	16%
Trésorerie nette	653	767	17%

Compte de Résultat	Réalisé	Réalisé	Variation
Données financières en milliards de FCFA	31/12/2023	31/12/2024	%
<i>Marge nette d'intérêt</i>	<i>206</i>	<i>204</i>	<i>-1%</i>
<i>Commissions</i>	<i>97</i>	<i>124</i>	<i>28%</i>
Produit Net Bancaire	315	347	10%
<i>Frais de Gestion</i>	<i>-196</i>	<i>-204</i>	<i>4%</i>
Résultat Brut d'Exploitation	119	143	20%
<i>Coût du risque global</i>	<i>6</i>	<i>14</i>	<i>133%</i>
<i>Impôt sur les sociétés</i>	<i>-29</i>	<i>-35</i>	<i>22%</i>
RÉSULTAT NET	96	122	27%
<i>Résultat net part groupe</i>	<i>76</i>	<i>96</i>	<i>26%</i>
<i>Résultat net part minoritaire</i>	<i>20</i>	<i>26</i>	<i>30%</i>

Le Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation s'est réuni le 28 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général, à l'effet d'examiner les performances et d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 du Groupe BGFI Bank.

En effet, au 31 décembre 2024, le total de bilan consolidé s'établit à FCFA 5 951 milliards, en progression de 12% rapporté au 31 décembre 2023.

BGFI Holding Corporation SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 341 616 240 000 FCFA

R.C.M. Libreville N° 2003 B00771 - N° Statistique : 090 738 B - R.NIF : 799 738 B Siège social : Immeuble ATLAS, Boulevard de la Nation, BP 26 200 Libreville-GABON Tél : 241 11441708 / +241 11441708

La situation nette se renforce de manière constante d'année en année à FCFA 710 milliards, grâce à l'amélioration des résultats et à une politique prudente de la distribution des dividendes. Le ratio de solvabilité s'affiche à 20%.

Performances commerciales

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 3 883 milliards de FCFA, enregistrant une augmentation de 17% par rapport à 2023. Le Groupe BGFIBank continue de bénéficier de la confiance de ses clients sur tous ses marchés.

Parallèlement, le Groupe BGFIBank a continué d'accompagner le financement des économies et des projets structurants sur les divers marchés où il est présent, entraînant une hausse de 486 milliards de FCFA des encours de crédits à la clientèle, par rapport à 2023 pour atteindre un total de FCFA 3 562 millions. Dès lors, le Groupe BGFIBank affiche une position de liquidité très solide avec un ratio de couverture des emplois par les ressources de 109%.

Les excédents de liquidité ont augmenté de FCFA 114 milliards en raison de la collecte de ressources réalisée durant cette période et de l'amélioration des mécanismes de gestion ALM. La position nette de liquidité s'établit à 767 milliards de FCFA au 31 décembre 2024.

Performances financières

Le produit net bancaire s'établit à 347 milliards de FCFA, en hausse de 10% par rapport au niveau enregistré au 31 décembre 2023. Cette croissance est soutenue par une bonne performance de la marge nette d'intermédiation, malgré une augmentation des taux directeurs des banques centrales des principaux pays d'intervention. Par ailleurs, l'accélération des activités commerciales internationales et des opérations hors bilan a contribué à la croissance des commissions de services et revenus (+28% par rapport à 2023), dépassant ainsi les objectifs fixés pour le produit net bancaire.

En dépit d'un environnement économique marqué par l'inflation et l'élargissement des activités, conformément à la stratégie d'investissement du Groupe BGFIBank, qui inclut le déploiement du réseau des agences dans les différentes filiales, l'introduction de nouveaux services pour la clientèle et le renforcement de la disponibilité des actifs numériques et informatiques, les coûts de gestion sont restés relativement stables, se traduisant par une amélioration de 3 points du coefficient brut d'exploitation, qui s'établit à 59 % contre 62 % au 31 décembre 2023.

L'année 2024 s'achève avec un résultat net consolidé de FCFA 122 milliards en hausse de 27 % par rapport à l'année précédente. La Zone Gabon contribue à hauteur de 37 % à ce résultat, suivi de la Région Afrique Centrale à 35 % et la Région Afrique de l'Ouest, Europe et Océan Indien à 28 %.

Principales décisions

Pour l'ultime année de son Projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025, BGFIBank Holding Corporation prévoit de renforcer par priorité les fonds propres des filiales des pôles de croissance (Gabon, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo) afin de favoriser le développement de leurs activités et par voie de conséquence, la performance globale du Groupe BGFIBank.

Compte tenu des performances remarquables de l'année, le Conseil d'Administration de BGFIBank Holding Corporation soumettra à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la distribution d'un dividende de FCFA 12 500 FCFA (19 euros) brut par action, en progression de 14 % par rapport à l'année précédente et représentant une rentabilité de 14%.

A l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice 2024, le projet d'introduction de 10% du capital social de BGFIBank Holding Corporation à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) sera soumis aux votes des actionnaires au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Perspectives

Dans un contexte marqué par des incertitudes, le Groupe BGFIBank s'engage fermement dans sa quête incessante de l'Excellence pour consolider son ambition de construire un groupe financier africain pour le monde. Il reste déterminé à s'adapter de manière efficace aux exigences réglementaires, aux évolutions organisationnelles, aux nombreuses attentes de sa clientèle, tout en proposant des produits et services innovants et en garantissant une gestion rigoureuse des risques, afin de dépasser les objectifs de performance de son Projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025.

Contact Presse

E-mail y.dambana@bgfi.com

Contact téléphonique : +241 11441708

À propos de BGFIBank Holding Corporation SA

Le Groupe BGFIBank est un groupe financier international multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques avec l'ambition d'être la banque de référence sur les marchés en termes de qualité de service.

Le Groupe BGFIBank place la qualité de service au cœur de son métier, en s'appuyant sur la quête perpétuelle d'Innovation et d'Excellence. Il enrichit son offre en misant sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. Avec plus de 3 000 collaborateurs qui accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée dans douze pays : Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée-Équatoriale, Madagascar, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.



APPEL À PROPOSITION

Titre des postes : Consultants d'Évaluation du Programme Pays

Lieu : Brazzaville

Durée : 15 mai 2025 au 31 Octobre 2025

Type de contrat : Individuel

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recherche 4 consultant(e)s dont un(e) international(e) et trois nationaux(les) pour réaliser l'Évaluation finale du Programme Pays 2020-2026. Le programme s'inscrit dans le Cadre de Coopération intégré (2020-2026) du Système des Nations Unies (SNU), aligné sur le Plan National de Développement Congo, au travers des domaines d'accompagnement, Bonne gouvernance et Dividende social et renforcement des infrastructures de base, capital humain.

Objectif de l'évaluation. L'évaluation finale du programme de pays 2020-2026 est une évaluation stratégique pour l'orientation de la formulation du programme pays 2027-2031 (PP), et tiendra compte dans son analyse des actions et capacités des autres partenaires stratégiques ainsi que des éventuels avantages/faiblesses stratégiques de l'UNFPA dans l'environnement global. Le document élaboré devrait permettre au Gouvernement et à l'UNFPA de disposer d'éléments pertinents concernant l'adéquation des activités entreprises dans le cadre du programme pays, la contribution au développement du Congo ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODDs.

Les consultant(e)s recherché(e)s membres de l'équipe d'évaluation sont :

1-Consultant international, Chef/fe de l'équipe d'évaluation, Expert en matière de dynamique des populations.

Les compétences, aptitudes et expérience du/de la chef/fe de l'équipe d'évaluation devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, sciences sociales, démographie ou études de population, statistiques, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 10 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.
- Une vaste expérience dans la conduite d'évaluations complexes, notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales et ONG.
- Une expertise confirmée en matière de dynamique des populations
- Une connaissance approfondie des évaluations à base sur la théorie du changement et une maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une capacité à maintenir un niveau élevé de qualité des évaluations conformément aux normes définies par l'UNFPA et l'UNEG.
- Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes humanitaires, ainsi que de l'architecture humanitaire internationale et des mécanismes de coordination.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Excellentes compétences pour diriger et coordonner le travail de l'équipe d'évaluation et capacité à partager compétences et connaissances techniques en matière d'évaluation.
- Capacité à encadrer le travail d'un/e jeune évaluateur/rice émergent/e, à créer un environnement propice à son/sa participation effective au travail de l'équipe d'évaluation, et à apporter la supervision et l'appui nécessaires au renforcement de ses capacités.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellente capacité à analyser et synthétiser de grands volumes de données et d'informations provenant de sources diverses.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

2-Consultant(e) national(e), Expert en matière de Santé Sexuelle Reproductive (SSR) y compris des adolescent(e)s et jeunes.

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de SDRS devraient inclure :

-Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.

-5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.

-Connaissance approfondie de la SDRS, y compris le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale

-Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes, ainsi que l'architecture humanitaire internationale et les mécanismes de coordination.

Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).

-Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.

-Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.

-Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

3-Consultant(e) national(e), Expert en matière d'égalité des sexes et autonomisation des femmes et du contexte humanitaire.

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes devraient inclure :

-Un diplôme universitaire de troisième cycle en études de femmes/genre, droits de l'homme, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.

-5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international et/ou d'aide humanitaire.

-Connaissance approfondie en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, de la VBG et autres pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et for-

cés, ainsi que des questions relatives à la masculinité, aux relations genre et sexualité.

-Bonne connaissance des stratégies, politiques et cadres humanitaires, du droit international humanitaire et des principes humanitaires, ainsi que de l'architecture humanitaire internationale et des mécanismes de coordination.

-Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).

-Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.

-Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.

Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

-Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.

-Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

-Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la République du Congo.

-Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

4-Consultant(e) national(e), Jeune évaluateur/trice émergent/e.

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e devra avoir ses compétences, aptitudes et expérience devraient inclure :

-Un diplôme d'études supérieures (BAC+3) en santé publique, démographie ou études de population, sciences sociales, statistiques, études de développement ou tout autre domaine connexe.

-Une certification en évaluation ou qualification équivalente.

-Moins de 5 ans d'expérience professionnelle en suivi et évaluation, ou en sciences sociales dans le domaine du développement international ;

-Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.

-Capacité démontrée à travailler en équipe.

-Bonnes capacités d'organisation, de communication et de rédaction.

-Bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils de visualisation des données.

-Une bonne connaissance du mandat et des activités de l'UNFPA ou d'autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

-Volonté de progresser professionnellement et à devenir un évaluateur compétent

-Excellente maîtrise de la langue écrite et orale.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Dépôt des Dossiers : Avec la mention Candidature au Poste Consultant en évaluation

à l'adresse mail : vacancy.congobrazzaville@unfpa.org

Les consultants intéressés peuvent récupérer les documents de référence de l'évaluation :

1. TDR Evaluation du Programme de pays

2. Call for Evaluation Consultancy

ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

Le délai pour le dépôt des dossiers (CV et copies de diplômes) est le lundi 14 avril 2025 à 4:00 p.m.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Félix Tshisekedi pour une appropriation collective du Genocost

Le coup d'envoi des travaux de la table ronde pour l'appropriation du génocide pour les biens économiques (Génocost) a été lancé, le 31 mars, par le président de la République, Félix Tshisekedi, au centre culturel international de Kinshasa. La cérémonie solennelle organisée à cet effet a connu la participation des représentants de presque toutes les catégories sociales.

Engagé dans la reconnaissance mémorielle de ce génocide pour des gains économiques oublié, le chef de l'Etat qu'accompagnait la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, a tenu à faire comprendre aux Congolais le niveau de cynisme et de barbarie ayant entouré le massacre de plusieurs compatriotes à l'Est. De Makobola à Mwenga en passant par Kisangani, Lubero, Bukavu et récemment Kishishe, tous les crimes perpétrés sur fond de pillage des richesses étaient représentés à travers des clichés ayant fait l'objet d'exposition.

Au milieu de plusieurs personnalités publiques nationales et celles venues de divers horizons, le couple présidentiel a suivi les allocutions de circonstance des responsables du CIA-VAR et du Fonarev, co-organisateurs de cette table ronde. Pour ces derniers, l'objectif de ces assises était de présenter un programme d'insertion dans les programmes scolaires et universitaires, les programmes des médias et le



Le président Félix Tshisekedi

langage commun d'un discours de prise de conscience collective et de perpétuation des connaissances disponibles sur l'histoire des exactions perpétrées en RDC depuis 1993 en vue de promouvoir une culture de la paix.

Dans sa brève allocution, le chef de l'État a appelé ses compatriotes à s'approprier ce génocide oublié. Il a dénoncé les crimes commis sur le territoire congolais par le Rwanda à travers des forces négatives. « Ces massacres

s'inscrivent dans une volonté délibérée du Rwanda et des forces négatives qu'il dirige d'anéantir totalement ou en partie des groupes ethniques précis en République démocratique du Congo. (...) Au lieu de perpétuer ces atrocités

en d'autres lieux et d'autres époques, vivons à promouvoir la paix, la dignité humaine et l'harmonie entre les peuples », a déclaré le président Félix Tshisekedi.

Il a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'un groupe d'experts chargés d'évaluer de manière rigoureuse et systématique les préjudices subis et les pertes humaines liées aux crimes de masse, notamment ceux relevant du génocide perpétré pour des gains économiques. Avec 10 millions de morts et 6 millions de déplacés internes ; 27 millions de personnes en situation critique dont les femmes et enfants ainsi qu'un décompte macabre de 200 fosses communes disséminées à travers le grand Kivu, la RDC vit, depuis 30 ans, un génocide économique dont on parle très peu. Il est à noter que ces assises iront du 31 au 4 avril. Ils offrent un espace où des propositions et solutions seront faites pour la promotion d'une paix durable.

Sylvain Andema

RELIGION

La communauté musulmane de Kinshasa a célébré la fin du Ramadan

L'Aïd el-fitr marquant la fin du Ramadan a été célébré de manière particulière par la communauté musulmane de Kinshasa dont quelques représentants ont été reçus, le 31 mars, par le président de la République, Félix Tshisekedi, à la cité de l'Union africaine.

À cette même occasion, le garant de la nation a réitéré son appel à l'unité pour la consolidation de la paix sur toute l'étendue du pays. « Toute la population congolaise attend de la communauté musulmane une participation active aux efforts visant au retour à la paix », a-t-il indiqué. Le chef de l'État a salué la mise en place de la commission des réformes installée censée, dans son entendement, être inclusive pour procéder à un diagnostic précis

et sans faille des maux qui rongent la famille musulmane en République démocratique du Congo. La ministre d'État chargée de l'Environnement et Développement durable, Mme Ève Bazaiba, a, quant à elle, insisté sur la nécessité d'avoir une communauté musulmane unie, réconciliée, forte et prospère pour soutenir l'action du chef de l'État. Le même appel à l'unité avait aussi été lancé par le ministre d'État à la Justice, Me Constant Mutamba. Et comme le veut la



« Toute la population congolaise attend de la communauté musulmane une participation active aux efforts visant au retour à la paix »

tradition, les représentants de la religion musulmane, troisième communauté re-

ligieuse du pays après les Eglises catholiques et protestantes, ont partagé un

repas de fin de Ramadan avec le chef de l'État.

S.A.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Bientôt la production des moustiquaires imprégnées

Les modalités de faisabilité de cette question a fait récemment l'objet d'une séance de travail entre d'une part le gouvernement congolais représenté par le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba et son homologue de l'Industrie, Louis Wattum et d'autre part par l'équipe de Boston Consulting conduite par Matthieu LAMIAUX, directeur Associé senior de Boston Consulting (BCG).

Il a, aussi, été abordé au cours de cette réunion la question de la viabilité économique de la production locale des moustiquaires.

La réalisation de cet ambitieux projet inclut notamment la construction d'une usine capable de produire jusqu'à 30 millions de moustiquaires par an, ce qui représenterait environ 15% de la production mondiale, tout en contribuant significativement à la réduction du taux de mortalité lié au paludisme en RDC. Cette production locale ouvrirait également la voie à la création de milliers d'emplois et au développement de filières industrielles connexes, notamment dans le domaine du textile, des plastiques et des produits chimiques.

Bien que la rentabilité immédiate de cette production ne soit pas garantie, notamment

en raison des coûts liés aux matières premières et à la logistique, le projet s'inscrit dans une vision à long terme, visant à assurer une indépendance sanitaire et à réduire les vulnérabilités face aux crises sanitaires mondiales, comme l'a montré la pandémie de COVID-19.

Certes, la matérialisation de ce projet fait face à moult défis, mais le directeur de Boston Consulting reste optimiste. Il a souligné que bien que la production locale présente des défis financiers, elle constituerait un atout stratégique majeur pour le pays à moyen et long terme. «Produire des

moustiquaires localement permettrait non seulement d'assurer une meilleure lutte contre le paludisme, mais aussi de réduire les coûts d'approvisionnement, de créer des emplois locaux et de renforcer les capacités industrielles du pays», a-t-il fait savoir.

De leur côté, le Ministre de la Santé et celui de l'Industrie ont salué la collaboration avec Boston Consulting et les différents ministères impliqués, notamment les Finances, pour leur soutien dans cette démarche ambitieuse.

Les deux membres du gou-

vernement Suminwa ont également précisé que la production locale ne se limitera pas uniquement à la fabrication des moustiquaires, mais pourrait servir de catalyseur pour le développement d'autres secteurs industriels essentiels pour l'économie congolaise.

Il va sans dire qu'en dépit du fait que le vaccin contre le paludisme soit en cours d'exploration, les moustiquaires imprégnées restent, cependant, un moyen de prévention plus abordable et efficace contre la maladie. Leur coût réduit permet une couverture plus large, surtout dans les zones rurales,

et constitue un complément essentiel aux efforts de lutte contre le paludisme.

C'est dans ce contexte que le gouvernement congolais, à travers ses ministres, entend prendre des mesures audacieuses pour protéger les citoyens en réduisant la dépendance vis-à-vis des importations et en développant une capacité de production locale durable. Le gouvernement de la République Démocratique du Congo réaffirme son engagement à mettre en place des solutions innovantes pour lutter contre le paludisme et renforcer la santé publique, tout en contribuant au développement de l'industrie locale. La mise en œuvre de ce projet se poursuivra dans les semaines à venir avec un focus particulier sur la faisabilité économique et les modalités de production.

Blandine Lusimana

«Produire des moustiquaires localement permettrait non seulement d'assurer une meilleure lutte contre le paludisme, mais aussi de réduire les coûts d'approvisionnement, de créer des emplois locaux et de renforcer les capacités industrielles du pays»

BANDUNDU

La Comaco organise des programmes humanitaires pour la fête d'Aid-ul Fitr

Ces actions philanthropiques ont été menées avec le concours de l'ONG Humanity First.

La Communauté musulmane Ahmadiyya en République démocratique du Congo (Comaco) du Grand-Bandundu a célébré, le 31 mars, la fête d'Aid-ul Fitr qui marque la fin du Ramadan. Se conformant aux enseignements du livre sacré des musulmans, le Saint Coran et du saint prophète Muhammad, cette communauté musulmane a organisé plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins du pays. Ces actions répondent ainsi de l'esprit philanthropique tel que recommandé par le fondateur d'Ahmadiyya, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad. Les Ahmadis se rappellent, en effet, que le fondateur de leur communauté, dans un de ses couplets écrits en langue persane, a dit : « Mon désir, mon souhait et mon objectif sont au service de l'humanité. C'est mon travail, ma foi, mon inspiration et mon chemin ». Le missionnaire de la Comaco du Grand-Bandundu, Farid Ahmed Bhatti, a noté que dans le cadre de cette célébration marquant la fin du mois de carême, des produits alimentaires (huile végétale, fufou, maïs, riz, spaghetti, savon en poudre, savon de toilette, thé, sucre, boîtes de tomate, biscuits, bonbon) ont été distribués dans les territoires de

aide financière de la Comaco du Grand-Bandundu est également parvenue à certaines personnes

porté de nouveaux vêtements, cuisiné des plats délicieux et invité amis et voisins à cette

Grand-Bandundu, à l'occasion de l'Aid-ul-fitr, a organisé des repas au profit de près de 150 dépla-



Les membres de la Comaco/Grand-Bandundu

Mushie, Nioki, Kwamouth, Bandundu-ville et Bagata.

A l'en croire, ces actions menées par la Comaco et Humanity first ont bénéficié à plus de six mille personnes. Et de préciser que dans le nombre de bénéficiaires de ces programmes figurent des nécessiteux, des orphelins, des vieillards et handicapés, sans distinction de race ou de religion ainsi que les réfugiés du conflit de Kwamouth. Une

dans le besoin dont les étudiants, des malades, etc. Dans les motivations de cette journée, la Comaco a indiqué que cette dernière a été célébrée afin de rendre grâce à Allah pour les bénédictions accordées à tous les fidèles au cours du Ramadan. « Pendant cette fête, les musulmans ont, comme à l'accoutumée, assisté au service de prière de la congrégation de l'Aid qui a lieu le matin. Ils ont

célébration », explique-t-on au niveau de ladite communauté. Et de noter également que pour les musulmans, le jeûne, qui est le troisième pilier de l'Islam, n'est pas à considérer, pendant le Ramadan, comme un fardeau inutile. « Il inspire la sympathie pour les affamés et les nécessiteux, et encourage les musulmans à faire un don généreux aux pauvres », rappelle-t-on. Dans ce contexte, la Comaco du

cés de Kwamouth qui résident à Malebo. Après ces repas constitués de cuisse, du fufou et jus, la communauté a également remis des sacs de fufou, de maïs, des bidons d'huile de palme, des cartons de savons Lecoq et Derma, des cartons de boîtes de tomate et de biscuit, des sacs de sel et de savon en poudre à ces déplacés, qui ont bien apprécié ce geste de la Comaco/Grand-Bandundu.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La Sodima juge illégal le projet de décret portant création de l'IGSJP

Le Syndicat des magistrats exhorte la première ministre et cheffe du gouvernement à ne pas publier et signer ce projet de décret pour illégalité manifeste.

Dans une correspondance du 25 mars 2025 de la Solidarité pour la défense des droits, de la dignité et des intérêts des magistrats (Sodima), signée par son président par intérim, le premier président de la Cour d'appel, Gabriel Amisi Ngumbi, adressée à la Première ministre, ce syndicat des magistrats a dénoncé le caractère illégal du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires (IGSJP) adopté par le conseil des ministres. « En effet, la Sodima a été informée, ce lundi 24 mars 2025, par la voie des réseaux sociaux, que le conseil des ministres, sous la direction de votre haute autorité, a adopté un projet de décret présenté par le vice-ministre de la Justice, portant création, organisation et fonctionnement de l'IGSJP, placé sous l'autorité du ministre ayant la Justice dans ses attributions. Pour une meilleure compréhension, celle-ci (dénonciation) comportera la démonstration du caractère illégal du projet du décret (I) et la réforme légale à appliquer (II) », a souligné cette structure, dans cette lettre.

Parlant du caractère illégal de ce projet de décret, ce syndicat a rappelé que tout établissement ou service public doit avoir un fondement légal ou constitutionnel. A l'en croire, avant les réformes de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée à ce jour, les cours, tribunaux et parquets y attachés étaient les services du ministère



Des magistrats congolais lors d'une activité à Kinshasa/R.O.

de la Justice. « Les magistrats civils étaient les fonctionnaires relevant du ministère de la Justice, tandis que les magistrats militaires étaient des fonctionnaires relevant du ministère de la Défense nationale. Conformément aux lois (ordonnances-lois) portant statuts des magistrats de l'époque, le ministre ayant la Justice dans ses attributions avait le pouvoir de nomination des magistrats civils à titre provisoire, à la suite du recrutement et leur désignation aux grades supérieurs jusqu'à celui du premier président de la Cour d'appel et du procureur général près la Cour d'appel », a indiqué la Sodima. Et de souligner qu'en sa qualité du président du conseil judiciaire, le ministre ayant la Justice dans ses attributions de l'époque avait initié une réforme qui avait été sanctionnée

par l'ordonnance-loi 87-219 du 23 juin 1987 portant création de l'Inspectorat général des services du conseil judiciaire. Pour ce syndicat, cette structure ainsi créée n'avait pas de fondement légal ni constitutionnel, parce que non prévu par les ordonnances-lois portant statut des magistrats ni par la Constitution de l'époque. Par contre, a noté la Sodima, par les réformes de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée à ce jour, consacrant l'indépendance du pouvoir judiciaire du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, tous les magistrats (civils et militaires) sont devenus membres du pouvoir judiciaire dont la gestion est assurée par le Conseil supérieur de la magistrature. « L'article 50 alinéa 3 de la loi organique n° 06 / 020 du 10 octobre 2006 telle que modifiée et complétée à ce jour prévoit l'Inspectorat

général dont les magistrats membres peuvent constater toute faute disciplinaire commise par tout magistrat de grade égal ou inférieur à celui du magistrat instrumentant. L'article 81 de cette loi organique abroge toutes les dispositions antérieures contraires notamment l'ordonnance no 87- 219 du 23 juin 1987 portant création de l'Inspectorat général du Conseil judiciaire », a expliqué la Sodima. Et de s'étonner qu'au lieu d'appliquer la réforme sur l'Inspectorat général ainsi institué par un acte réglementaire portant sa création, son organisation et son fonctionnement, le ministre ayant la justice dans ses attributions de l'époque a préféré changer la dénomination : « Inspectorat général des services du conseil judiciaire » en « Inspectorat général des services judiciaires et pénitentiaires » sans

texte légal ni réglementaire sanctionnant ce changement. « Ce dernier service est opérationnel à ce jour », a regretté le syndicat des magistrats.

Constat de la non-légalité

Fort de ces arguments, ce syndicat fait constater que le service dénommé : Inspectorat général des services judiciaires et pénitentiaires est sans fondement légal ni constitutionnel. A l'en croire, il en est de même du service dénommé : « Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires » ayant fait l'objet du projet de décret délibéré et adopté en conseil des ministres sur présentation du vice-ministre de la Justice.

S'appuyant sur une étude menée par un de ses membres sur l'Inspectorat général et la réforme à appliquer à ce secteur dont les conclusions ont été transmises au bureau du président de la République, la Sodima dit attendre de la cheffe du gouvernement de ne pas signer le projet de décret portant création de l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires pour illégalité manifeste. Elle demande, par cette même occasion, au directeur du cabinet du président de la République, de convoquer d'urgence une commission tripartite, comprenant les experts de la Présidence de la République, du Conseil supérieur de la magistrature et du ministère de la Justice afin d'examiner et d'amender son projet d'ordonnance sus indiqué telle que proposé dans sa note explicative.

Lucien Dianzenza

MEURTRE D'UN POLICIER DE ROULAGE

La justice militaire appelée à sanctionner tous les coupables

Maïck Lukadi appelle à l'enquête indépendante et crédible et recommande à la justice de s'inspirer du cas de l'ancien ministre provincial de l'Intérieur dont un garde a abattu à bout portant l'administrateur de l'hôpital Vijana, à Lingwala.

Dans une virulente réaction, le 1er avril 2025 devant la presse de Kinshasa, le président de l'organisation Assistance pour des vulnérables et enfants du Congo (Apvec-Ongdh), a fermement condamné la mort, trois jours plus tôt, du policier de circulation routière, Fiston Kabeya, que les nouvelles qui circulent donnent avoir été séquestré et tué par la garde rapprochée de la première ministre Judith Suminwa. Cet activiste des droits de l'homme appelle le Justice militaire, saisie de ce dossier, à mener des enquêtes crédibles en vue d'établir les responsabilités et punir les coupables. En conformité avec les lois de la République. « Ainsi,

nous demandons des enquêtes indépendantes et crédibles pour que la responsabilité de chacun d'acteurs dans cette affaire soit établie », a souligné Maïck Lukadi.

Un cas de jurisprudence

Le président de l'Apvec-Ongdh évoqué, dans cette affaire, un cas de jurisprudence dans lequel la justice militaire a condamné l'ancien bourgmestre de la commune de la Gombe et ex-ministre provincial de Kinshasa en charge de l'Intérieur, Dolly Makambu, dont un élément de garde a tiré à bout portant sur l'administrateur de l'hôpital Vijana, dans la commune de Lingwala, le tuant du coup. « Nous devons nous inspirer du cas de Dolly Makambu, comme jurisprudence. La RDC, n'est pas une République des intouchables, ou encore une République de ploutocratie. Nul n'est au-dessus de la loi », a-t-il insisté.

Le président de l'Apvec-Ongdh

a, par ailleurs, rassuré sur l'implication et l'accompagnement des ONG des droits de l'homme dans ce dossier. « Nous, des droits de l'homme, étant des enquêteurs et chargés de monitoring sur tous les cas des violations des droits de l'homme constatés sur terrain, nous assurons de notre accompagnement sur ce dossier afin d'aboutir à une justice juste, impartiale pour tous.

Maïck Lukadi rappelle également que les activités des droits de l'homme ont également leurs yeux tournés sur toutes les violations enregistrées à travers le pays. Il a indiqué de documenter ce qui se passe dans les territoires nationaux sous occupations des rebelles du M23/AFC et de l'armée rwandaise. A l'en croire, tous les résultats de monitoring réalisés seront mis à la disposition de la communauté internationale en vue de sanctionner tous ceux qui sont impliqués dans ces vio-

lations des droits fondamentaux de l'homme. « Chaque jour qui passe, nous récoltons de cas de violations des droits de l'homme à travers le territoire congolais. Et, la situation est pire dans les parties sous occupations de l'armée rwandaise et ses supplétifs du M23/AFC. Nous espérons bien qu'avec les efforts fournis par le gouvernement de la République pour obtenir un cessez-le-feu sinon, la fin de cette invasion rwandaise, nous finirons par vaincre ou obtenir gain de cause », a souligné Maïck Lukadi. Et de conclure: « Dans notre travail, nous sommes impartiaux et nos activités bénéficient à tout le monde. Nous devons encourager le gouvernement dans ces efforts afin d'assurer une vie paisible à ces populations des provinces de l'Est du pays qui vivent dans cette situation marquée par des violations massives des droits de l'homme depuis plus de trois

décennies déjà. C'est dans ce sens que j'appelle à l'unité et la cohésion nationales pour mettre fin aux atrocités que vivent nos concitoyens des provinces de l'est ainsi que ceux de l'ouest où certains phénomènes comme Mobondo troublent la quiétude des populations ».

Il est rappelé, dans le cadre du dossier du meurtre de ce policier, que la cheffe du gouvernement a rassuré l'opinion publique que la « justice militaire s'est déjà saisie d'office et une enquête est ouverte pour que toute la lumière soit faite autour des circonstances du décès ».

Ce policier a été séquestré et torturé par la garde rapprochée de la première ministre parce qu'il voulait empêcher au cortège de Judith Suminwa de rouler en contre-sens sur l'avenue Mondjiba, menant de Kintambo vers le centre-ville.

L.D.

ATELIER « ECRIRE À BANGUI » 2025

Six pays africains éligibles à la session

Cette année, le nombre des pays participants à l'atelier « Ecrire à Bangui » passe de quatre à six. Aux côtés de la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et la République démocratique du Congo viennent de s'ajouter le Tchad et le Cameroun dont les jeunes cinéastes peuvent postuler pour bénéficier de ce programme de renforcement des capacités.

L'atelier « Ecrire à Bangui » est une initiative de Pascale Appora sous l'égide de l'association LÉ TI Béafrica, avec le soutien des ambassades de France partenaires. Depuis son lancement, il contribue à outiller les scénaristes et réalisateurs en herbe au sens de la créativité artistique, à la connaissance et à la maîtrise de la narration cinématographique ainsi qu'à l'habileté de passer d'une idée à un film. L'objectif derrière est de renforcer le dynamisme de travail et de partage entre les acteurs du film sur le continent africain. En parallèle, cet atelier est aussi l'occasion d'encadrer les participants à savoir élaborer les projets de films, opérer des choix clairs par rapport aux sujets à traiter et captiver l'attention des producteurs, tourneurs ou encore mécènes afin de porter leurs œuvres à l'international.

L'appel à candidature au programme « Ecrire à Bangui 2025 » est ouvert jusqu'au 30 avril. Les pièces à fournir par

chaque candidat sont entre autres une autobiographie, une idée de film en trois pages maximum, une note d'intention, une photo portrait du candidat, un justificatif de nationalité et un passeport valide. Toutes ces informations sont à envoyer dans un seul fichier à l'adresse : letibeafri-ca@gmail.com.

L'année dernière, le Congo était représenté à ce programme par Belvie Kiba Eyelemamy. Prévus du 5 au 20 juillet, l'histoire d'« Ecrire à Bangui 2024 » avait commencé avec José Pedro Pimenta sur les bases de l'écriture cinématographique. Deux semaines intenses pour poser les jalons dans ce domaine pour ces cinéastes débutants. Le 12 juillet Mamadou Kouma Gueye a pris le relais sur la partie réalisation afin d'accompagner et permettre aux bénéficiaires du programme de goûter au monde de la réalisation. De cette belle aventure, neuf jeunes de la Centrafrique, du Congo démocratique, du Gabon et de la République du Congo avaient été outillés pour laisser couler leur imagination et pouvoir écrire des idées de film. Leur trois courts métrage réalisés pendant cet atelier avaient été projetés le 14 août 2024 à



Lors de l'atelier « Ecrire à Bangui » 2024DR

néastes en herbe », postait sur sa page Facebook l'association. Aux cinéastes locaux de saisir cette opportunité en candidatant et en capitalisant les avantages de cet atelier dans leur future carrière.

Merveille Jessica Atipo

mocratique, du Gabon et de la République du Congo avaient été outillés pour laisser couler leur imagination et pouvoir écrire des idées de film. Leur trois courts métrage réalisés pendant cet atelier avaient été projetés le 14 août 2024 à

l'Alliance française de Bangui. « Nous sommes très fière de ce pas, petit à petit les bases de notre cinéma se mettent en place. Avec la détermination de l'équipe de LÉ TI Béafrica, chaque année verra naître des futures ci-

EXPOSITION-PHOTOS

Les œuvres de Mirna Kintombo à découvrir

L'institut français du Congo accueille Franchely Mirna Kintombo, photographe autodidacte pour une exposition photographique qui se tiendra, du 9 au 30 avril, au Hall de cet espace culturel, au cours duquel le public découvrira le professionnalisme du photographe congolais qui peint des histoires émotives et inspirantes.

Dans sa nouvelle série photographique intitulée « Les absents, présents dans l'ombre, la rue » dont le vernissage aura lieu le 9 avril, il mettra en lumière des métiers ma-

nuels qui permettent de survivre. Le photographe aime capturer l'essence de l'expérience humaine, que ce soit un instant précis de la réalité, une réalité souvent ignorée

ou méconnue ou une réalité brute et sans artifices qui renvoie à la photographie documentaire un art au service du réel du social, qui renvoie aussi à la photographie de rue où la spontanéité reste la clef du succès.

A travers son exposition, Franchely Mirna Kintombo dévoilera sa vision et ses motivations. Il encourage, par ailleurs, les photographes à ne pas baisser les bras et de travailler toujours. Le photographe Franchely Mirna Kintombo a obtenu plusieurs prix nationaux et internationaux.

L'entrée est libre.

Rosalie Tsiankolela Bindika

CULTURE AFRIQUE-CARAÏBE

Les grandes voix d'opéra fusionnent pour des concerts d'exception en Martinique

Les grandes voix d'opéra d'Afrique et de la Caraïbe proposent trois concerts à l'Atrium de Fort-de-France, les 1er, 2 et 5 avril 2025.

Cet événement culturel est une rencontre unique entre l'Afrique et la Martinique. Les grandes voix d'opéra d'Afrique et de la Caraïbe vont se produire sur la scène de Tropic Atrium à Fort-de-France pour récital lyrique, qui rassemble six artistes. Il vise à promouvoir la culture musicale africaine et à établir des échanges artistiques entre l'Afrique et les Caraïbes.

En plus des concerts, une semaine de master classes et de formations permettra aux artistes de partager expertise et expérience avec des jeunes chanteurs et musiciens locaux, et d'effectuer des actions de médiation culturelle dans les écoles.

Cette rencontre va contribuer à l'enrichissement de la scène musicale en Martinique, en offrant aux participants l'opportunité d'apprendre des techniques vocales et de se familiariser avec l'opéra et d'autres genres musicaux. Ces initiatives peuvent également servir à renforcer les liens culturels et à promouvoir la diversité artistique, en célébrant les talents d'opéra issus de différentes régions du monde. Avant le grand concert, les six artistes ont proposé deux rendez-vous à la population

Noël Ndong



EXPOSITION PHOTO
**LES ABSENTS,
PRÉSENTS
DANS L'OMBRE
LA RUE**
DE FRANCHELY
MIRNA KINTOMBO
DU 09 AU 30 AVRIL
VERNISSAGE LE 09 AVRIL - 18H00
HALL

ARTS MARTIAUX

La Fécoclose-Da met en place la ligue départementale du Niari

Dans le cadre de la mise en exécution de son plan stratégique et son programme d'activité, le bureau exécutif de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da) a mis en place, le 31 mars dernier, la ligue départementale du Niari.



Les athlètes démontrant les techniques de close combat/Adiac

Le close combat poursuit son implantation et sa vulgarisation dans l'hinterland. Le département du Niari a reçu en fin mars une grande délégation fédérale conduite par le directeur technique national, le moniteur Roland Francis Mahoungou. La nouvelle équipe départementale de close combat sera désormais dirigée par Estelle Pabou Mbaki. Cette dernière a été choisie au terme de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée devant les responsables du département de sport dans le Niari.

Durant deux ans, Estelle Pabou Mbaki, les autres membres du bureau ainsi que

ceux du commissariat aux comptes s'engageront pour le relèvement de ce sport dans les différentes localités que compte le département du Niari.

La directrice départementale des Sports et de l'Education civique, Rose Madeleine Mousoki, a instruit les nouveaux élus à tout mettre en œuvre pour faire le close combat dans le Niari : « Aux heureux élus, je tiens à vous féliciter et je vous exhorte à faire preuve de dynamisme et de sacrifices. La tâche est certes difficile mais pas impossible. Il est permis de rêver, tout le monde peut rêver. La ligue doit assu-

rer aux sportifs les moyens de se faire perfectionner grâce à un encadrement multiforme », a-t-elle indiqué. Au même moment, la Fédération congolaise de Kyoksul a également mis en place sa ligue départementale, toujours sous les auspices de la directrice départementale. Au mois de mai, la fédération reviendra à Dolisie pour un conseil départemental et pour organiser un stage d'imprégnation. Outre le Niari, d'autres départements à l'instar de Pointe-Noire, du Kouilou et de la Lékoumou ont été renouvelés.

**Rude Ngoma
et Max Ferhynel Poudi**

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 40e journée, 3e division

William Hondermarck est resté sur le banc lors du revers de Northampton Town face à Rotherham (0-2).

Huddersfield s'incline à Lincoln (0-1). Sans Loïck Ayina. Géorgie, match en retard de la 1re journée, 1re division

Dila Gori bat Gareji 2-1. Avec Romaric Etou capitaine et titulaire en défense centrale, alors que Deo Gracias Bassinga est resté sur le banc. Dila Gori est 3e avec un point de retard sur l'Iberia 1999 et le Dinamo Batumi.

Italie, 30e journée, 1re division

Sans Gabriel Charpentier, forfait jusqu'en fin de saison, Parme prend un point chez le Hellas Vérone (0-0). Les Parmesans sont 16e avec 3 points d'avance sur la zone rouge.

Pays-Bas, 32e journée, 2e division

Den Bosch l'emporte 4-2 chez les Jong PSV. Sans Kévin Monzialo, absent du groupe pour le deuxième match de rang.

Portugal, 27e journée, 1re division

Gil Vicente remporte un succès précieux à Boavista (3-1) et conserve 3 points d'avance sur la zone rouge. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 73e.

Portugal, 27e journée, 2e division

Mafra bat Felgueiras (1-0). Avec Bryan Passi titulaire. Mafra est premier relégable avec 9 points de retard sur le premier non-relégable à sept journées de la fin.

Suisse, 28e journée, 2e division

Thoune s'écroule chez le Stade Lausannois (0-3) et perd ainsi la tête du classement, à égalité de points avec Aarau. Titulaire, Christopher Ibayi a été remplacé à la 82e.

Turquie, 32e journée, 2e division

L'Enseler Erokspor bat Ankaragücü (3-1) avec Francis Nzaba titulaire en défense centrale.

Simon Nsana, titulaire, et Sakaryaspor s'inclinent à Kocaelispor (1-3). Dylan Saint-Louis est toujours à l'infirmerie.

Camille Delourme

CAN U-17

Entame difficile pour la RCA et le Cameroun

Les représentants de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) n'ont pas bien lancé leur campagne à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) TotalEnergies des moins de 17 ans.

La République centrafricaine (RCA) n'a pas pesé lourd dans le duel qui l'opposait le 1er avril à la Côte d'Ivoire. Les Eléphants se sont régalés 6-1. Alynho Haidara a signé un quadruplé notamment à la 4e, 13e, 41e et 55e minute. Les deux autres buts ivoiriens ont été les œuvres de Franck Koidio à la 21e minute et Yannis Touali à la 88e minute. La RCA avait réduit le score par Anan Otto (45+4). Le 31 mars, le Cameroun s'était incliné 1-2 devant le Burkina Faso. Le but de David Evra Nyangono n'avait pas pesé lourd face au doublé d'Achraf Tapsoba. Le Cameroun et la RCA doivent se relancer lors de la deuxième journée. Le Cameroun recevra, le 3 avril, l'Afrique du Sud et la RCA affrontera le 4 avril le Mali. En cas de contre-performance, les deux représentants de l'Uniffac seront éliminés.

Notons que le 1er avril pour le compte du groupe C, le Sénégal a eu raison de la Gambie 1-0. Ibrahima Sory Sow a permis aux Lionceaux de bien entamer la défense de leur titre à la 7e minute. Le Sénégal occupe la deuxième place derrière la Tunisie qui s'est imposée devant la Somalie 3-0 grâce à un doublé de Fedi Tayechi et un but d'Anisse Saidi. Le Mali a dominé l'Angola 2-1 grâce à des réalisations de Ndjicoura Bomba et Soungalo Coulibaly. Jayden Puna a inscrit le but angolais.

La deuxième journée de la phase de groupe débute ce 3 avril. Dans le groupe A, le Maroc et la Zambie comptent chacun trois points devant la Tanzanie et l'Ouganda (zéro points). Dans le groupe B, l'Afrique du Sud et le Burkina Faso sont les leaders avec trois points devant l'Egypte et le Cameroun. Dans le groupe C, la Tunisie et le Sénégal sont à égalité avec trois points devant la Gambie et la Somalie (zéro point). Dans le groupe D, la Côte d'Ivoire et le Mali mènent la danse devant l'Angola et la RCA.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



La famille Assama et Mme Henriette Ibata Amboukou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, Assama Elaka Josia Curie, survenu à Brazzaville le 27 mars.

La veillée mortuaire se tient au N° 94 rue Bouenza, Talangai, avenue Manatay (réf : arrêt Manguier).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

CONGO-FRANCE

D'importants dossiers au cœur de la rencontre en vue entre Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a précisé les raisons du report de la visite officielle du président Denis Sassou N'Guesso à Paris, qui ne sont nullement les spéculations qui se répandent sur certains médias et réseaux sociaux.

« Nous avons des dossiers concrets qui doivent être sur la table des deux présidents, Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, de sorte que la satisfaction des deux parties soit totale », a indiqué l'ambassadrice Claire Bodonyi à l'issue d'un échange avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 2 avril à Brazzaville. En dehors d'autres questions d'intérêt commun entre le Congo et la France, la diplomate et le Premier ministre



ont évoqué le problème de visas. « Il y a ici et là des malentendus et quelques crispations au sujet des visas.

C'était donc une occasion d'échanger avec le Premier ministre pour voir ce qu'il faut faire afin de décri-

ser la situation », a fait savoir Claire Bodonyi. Elle a souligné qu'en 2024, l'ambassade de France a délivré plus de dix-sept mille visas, soit une augmentation de 50% comparé à 2019.

Rominique Makaya

TÉLÉCOMS

La portabilité des numéros mobiles bientôt disponible au Congo

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a organisé, le 27 mars à Brazzaville, une réunion de travail avec les opérateurs Airtel et MTN Congo, centrée prioritairement sur l'instauration de la portabilité des numéros mobiles dans le pays.

La portabilité des numéros est une fonctionnalité qui permettra aux abonnés congolais de changer d'opérateur tout en conservant leur numéro de téléphone. Ce service favorise la concurrence entre les opérateurs et offre aux consommateurs une plus grande flexibilité dans leur choix de fournisseur de services mobiles.

Le directeur des Réseaux et Services de communications électroniques à l'ARPCE, Benjamin Mouandza, a souligné lors de la réunion que « la portabilité est un levier de compétitivité et de transparence qui place le pouvoir entre les mains du consommateur, et non du réseau ». Cette évolution répond à une recommandation de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et vise à garantir davantage de liber-



Benjamin Mouandza (au centre) présidant la séance / Adiac

té aux abonnés. Les deux opérateurs ont présenté l'état d'avancement de leurs préparatifs. Airtel Congo a partagé les résultats de son analyse comparative menée dans plusieurs pays, souli-

gnant les implications économiques de la mise en œuvre. De son côté, MTN Congo prévoit une présentation technique de sa solution dès ce 3 avril, avec un déploiement opérationnel programmé pour le dernier

trimestre 2025. La réunion a également abordé deux autres sujets majeurs : l'implémentation du préfixe « zéro » et le renforcement de l'identification des abonnés. Concernant le premier point, des

ajustements restent nécessaires malgré des tests réussis sur les communications vocales. Des difficultés persistent notamment pour les SMS chez MTN, tandis qu'Airtel prévoit de finaliser le projet d'ici à juin prochain.

Sur la question de l'identification des abonnés, l'ARPCE a exprimé ses préoccupations face à la distribution persistante de cartes SIM sans vérification préalable dans certaines localités. L'Autorité a annoncé le renforcement des contrôles et rappelé aux opérateurs qu'ils s'exposent à des sanctions sévères en cas de manquements constatés lors du prochain audit. L'ensemble de ces mesures vise, en effet, à moderniser le marché des télécommunications congolais tout en se conformant aux recommandations de l'UIT.

Quentin Loubou